

Laissez un héritage

AVEC

- Dons en argent
- Intérêt résiduel
- Régime de retraite
- Rente de bienfaisance

- Dons dirigés
- Assurance-vie
- Actions ou valeurs mobilières
- Dons au fonds de dotation

- Dons en nature
- Legs testamentaire
- Fiducie résiduelle de bienfaisance

Grâce à votre don, des recherches en mathématiques pourront sauver des vies, des collaborations amélioreront la vie des gens et des communautés pour de nombreuses années.

Plusieurs formules s'offrent à vous :

Coût limité ou nul tant que vous vivez.

Don produisant un revenu, de l'argent ou d'autres avantages.

Don donnant droit à une déduction fiscale immédiate.

Contrairement à la croyance populaire, la planification successorale et les dons planifiés ne sont pas réservés aux riches. Pour la plupart d'entre nous, il est particulièrement important de prêter une attention particulière à la planification successorale pour assurer une bonne répartition de notre actif, qu'il soit limité ou substantiel.

Par un don planifié, vous pouvez faire une contribution qui vous survivra, qui changera la vie des gens et qui améliorera la vie des générations à venir. La Société mathématique du Canada est heureuse de vous aider, vous et votre conseiller financier, à atteindre votre objectif.

N'hésitez pas à nous transmettre vos questions, nous nous ferons un plaisir d'y répondre.



De nombreuses options de don substantiel et de don planifié s'offrent à vous :

Dons en argent

Votre don sera mis à contribution sur-le-champ. Vous recevrez un reçu officiel pour le total de votre don. Vous avez donc droit à une déduction fiscale immédiate et vous réduisez le coût de votre don de 40 % à 50 % selon le taux d'imposition s'appliquant à votre revenu et à votre lieu de résidence.

Intérêt résiduel

Si vous cédez un bien (une propriété, un tableau, etc.) à la SMC, vous en conservez le droit de jouissance tant que vous vivez.

Régimes de retraite

Transformez l'impôt à payer en un don de charité en nommant simplement la SMC bénéficiaire de votre REER ou FERR. Il est possible de faire à peu près la même chose avec un régime enregistré de retraite.

Rente de bienfaisance

Une rente de bienfaisance fait double-emploi : elle constitue un don pour la SMC et vous garantit une rente viagère.

Dons dirigés

Dans le cadre d'une entente avec la SMC, les intérêts de votre fonds sont distribués annuellement. Votre don, généralement en argent ou en valeurs mobilières, constitue le financement, et vous recevez un reçu officiel pour votre don chaque année.

Assurance-vie

Un don d'assurance-vie est une façon de faire un don futur substantiel à un coût actuel abordable, sans pour autant réduire l'héritage que vous laisserez à votre famille et à vos amis.

Actions ou valeurs mobilières

Si vous possédez des actions cotées en bourse ou des fonds mutuels qui ont pris de la valeur, vous payez de l'impôt sur ces valeurs au moment de la vente. En les donnant à la SMC, vous réduisez substantiellement votre impôt à payer sur les gains et bénéficiez d'un avantage fiscal immédiat.

Dons au fonds de dotation

Un don affecté au fonds de dotation produit des revenus qui financeront pour toujours les activités éducatives et scientifiques de la SMC.

Dons en nature

Les dons en nature (oeuvres d'art, livres, matériel scientifique, etc.) sont une bonne façon de faire un cadeau significatif. Vous recevrez un reçu fiscal pour sa juste valeur marchande.

Legs testamentaire

Votre don peut prendre la forme d'un bien personnel, d'un montant en argent ou d'un pourcentage ou d'une partie de votre succession. Votre succession recevra un crédit d'impôt qui réduira le montant d'impôt que vous aurez à payer à votre décès.

Fiducie résiduelle de bienfaisance

En plaçant vos actifs dans une fiducie irrévocable, en nommant un fiduciaire pour gérer vos actifs et en définissant bien les conditions de la fiducie, vous pouvez continuer à profiter du revenu durant toute votre vie ou durant une période particulière, puis donner le reste de votre actif à la SMC à la fin de votre vie ou de la durée précisée.

SMC

Dons planifiés



SOCIÉTÉ MATHÉMATIQUE DU CANADA
CANADIAN MATHEMATICAL SOCIETY

Contact: **DIRECTEUR ADMINISTRATIF DE LA SMC**
577 King Edward
Ottawa, Ontario, Canada K1N 6N5
Phone: 613.562.5702
Courriel: directeur@smc.math.ca
Website: www.smc.math.ca